

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/06/2018 A 20 H 00

L'an deux mil dix huit, le 06 juin 2018, à vingt heures, le Conseil Municipal de ST PIERRE D'ENTREMONT (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PETIT Jean-Paul, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal : 02/06/18

Présents : Jean-Paul PETIT - Frédéric CALVAIRE - Patrice SAULE - Daniel MOLLARD - Sylvène ALLARD - Catherine AUGER – Marc GAUTIER – Pascal SERVAIS – Cédric VILLARD - Ludovic VINCENT

Excusés : Fabienne BACCONNIER - Kevin O'ROURKE (pouvoir donné à Frédéric CALVAIRE) - Hélène MUSOLESI (pouvoir donnée à Sylvène ALLARD) - François DEL LITTO – Catherine VARVAT (pouvoir donné à Catherine AUGER)

Quorum atteint (10 présents)

Secrétaire de séance : Mme Catherine AUGER

Le conseil approuve le compte-rendu de la réunion du 12/04/18.

Puis le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Jean-Paul PETIT, Maire de St Pierre d'Entremont Isère, a délibéré sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GENERALE - Projet cantine locale : Signature de la convention

Le conseil municipal étudie le projet de convention avec la commune de Saint Pierre d'Entremont Savoie relatif à la mise en place d'une cuisine locale en remplacement du prestataire qui fournit actuellement les repas.

La discussion est ouverte, les remarques suivantes sont formulées :

1. Le principe d'une restauration locale, utilisant pour partie des produits locaux, et ayant pour objectif une alimentation saine pour les enfants, est partagé par le conseil municipal.
2. La mise en œuvre de ce projet, tel qu'elle est proposée aujourd'hui, fait l'objet d'interrogations, particulièrement :
 - Les risques liés à l'embauche d'un(e) cuisinier(e), notamment en ce qui concerne la gestion des remplacements ;
 - Le respect des coûts de revient des repas, compte-tenu du faible nombre de repas servis par jour, soit environ 60 ;
 - Le respect des normes sanitaires ;

Plus généralement, le conseil municipal aurait préféré une solution avec un prestataire local et une mutualisation avec la cantine d'Entremont Le Vieux.

Il convient d'autoriser le Maire à signer une convention avec la commune de Saint Pierre d'Entremont Savoie pour lancer ce projet, étant précisé qu'il s'agit d'une expérimentation, que la convention porte sur une durée de deux années scolaires (2018/2019 et 2019/2020) et qu'il est prévu un bilan de l'opération au 15 avril 2019 pour décider ou non de la poursuite de l'opération.

Vote

Pour : 7 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Abstentions : 6

BUDGET / FINANCES – Subvention exceptionnelle AADEC

Le conseil municipal prend connaissance du courrier de l'association AADEC demandant une subvention au titre de l'organisation de la commission manifestation dans le cadre de la fête des Paysans et Artisans qui aura lieu le dimanche 26 août 2018.

Le conseil prend note que l'association a déposé au Parc de Chartreuse une demande de subvention à l'Europe et que le montant accordé est conditionné par rapport aux financements accordés par les communes.

Le conseil municipal déplore d'être mis devant le fait accompli. Il rappelle par ailleurs que la commune participe déjà à l'organisation de "La bataille des Reines" qui a lieu sur son territoire, et que le financement de l'AADEC est du ressort de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'accorder, à titre exceptionnel, une subvention de 400 € à l'association AADEC (Association d'Animation pour le Développement des Entremonts en Chartreuse) ;

Vote Pour : 13 (dont 3 pouvoirs) Contre : 0 Abstentions : 0

INFORMATIONS DU MAIRE

Enquête publique Route du Mont :

M. le Maire précise aux membre du Conseil Municipal que les dates de l'enquête publique ont été décalées du 25 juin au 28/07/18 et que Mme MORIN Capucine a été désignée comme commissaire enquêtrice.

MAPA parvis église de Saint Philibert :

M. le Maire informe le conseil municipal que la société EIFFAGE a été retenue pour les 2 lots : Lot 1 (33 269.38 € HT) et Lot 2 avec la tranche conditionnelle (24 802.00 € HT)
Les travaux sont prévus en septembre.

Pont de Noirfond :

M. le Maire précise que ce dossier n'a toujours pas avancé. Il propose que la commune demande le remboursement du montant versé par l'assurance à l'ONF pour que la commune puisse intervenir. Le conseil est d'accord sur le principe.

QUESTIONS DIVERSES

Logo commune :

Sylvène ALLARD présente plusieurs projets. Décision d'affiner les propositions et de décider au prochain conseil.

Formation défibrillateur :

Celui-ci sera installé côté entrée de l'ADDEC (bâtiment où se situe l'office de tourisme).

La formation proposée est ouverte au personnel de la cantine et de l'office de tourisme ainsi qu'aux commerçants puis aux membres du conseil s'il reste de la place.

Emplacement tri sélectif et containers poubelles à l'entrée de Saint Pierre d'Entremont :

Patrice SAULE va voir avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (CCCC) pour que les containers poubelles soient installés à un autre endroit, compte-tenu des incivilités constatées (poubelles jetées dans le talus notamment).

Hommage à Bernard Rey :

Le 16/06/18 sera inaugurée la statue offerte par M. Martial VARVAT en hommage au peintre Bernard REY. Celle-ci sera installée devant la place de la boucherie. Ce sera également l'occasion d'inaugurer "la grille du Diable" qui sera installée à l'entrée de la commune (devant la mairie).

Animation sur le thème des Etoiles :

Ludovic VINCENT fait part des animations proposées qui se dérouleront à l'occasion de l'éclipse prévue le 27/07/18.

Courrier de l'ACVE :

M. le Maire donne lecture au conseil du courrier de l'Association des Commerçants de la Vallée des Entremonts
Le conseil donne son accord pour la pose de fanions (hauteur minimum à vérifier).

Délégué Protection des Données / RGPD :

Sylvène ALLARD va se renseigner sur les obligations des communes et selon quelles conditions un délégué doit être désigné.

Participation financière des communes à l'école :

Frédéric CALVAIRE informe de la demande d'augmenter la dotation de fonctionnement de l'école de 5 € par enfant (dotation initiale de 70 € par enfant et par année scolaire). Les membres du conseil sont d'accord sur le principe.

Fin de séance à 22 H 30.